



Séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Gatineau tenue au Service du greffe de la maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, Québec, le jeudi 20 novembre 2003 à 13 h 30 à laquelle sont présents monsieur le maire Yves Ducharme, président, madame et messieurs les conseillers(ère) André Levac, Louise Poirier et Aurèle Desjardins formant quorum du comité.

Également présent monsieur Mark B. Laroche, directeur général et M^e Suzanne Ouellet, greffier.

Est absente madame Jocelyne Houle, vice-présidente.

CE-2003-1665 FERMETURE COMPLÈTE DE LA RUE PRINCIPALE, ENTRE LA RUE FRONT ET LES GALERIES D'AYLMER, LE VENDREDI 21 NOVEMBRE 2003, DE 18 H 30 À 20 H, POUR LE DÉFILÉ DU PÈRE NOËL

PROPOSÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE ce comité autorise monsieur Guy Leblanc, au nom de l'APICA, à fermer complètement la rue Principale, entre la rue Front et les Galeries d'Aylmer, sauf pour les véhicules d'urgence, le vendredi 21 novembre 2003, de 18 h 30 à 20 h, dans le cadre du défilé du Père Noël, le tout selon les conditions suivantes :

- Assurer une entente avec les Services de sécurité incendie et de la police concernant la sécurité du public et le contrôle de la circulation aux carrefours.
- Assumer les frais des dommages causés à la propriété de la Ville de Gatineau.

Adoptée

M^e YVES DUCHARME
Maire et président
Comité exécutif

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier et secrétaire
Comité exécutif